

## PARC EOLIEN CORREZE 1

12 rond-point de Champs-Élysées  
75008 PARIS

N° d'indentification RCS : 752 387 704 R.C.S Paris  
Téléphone : 01.40.07.95.00

## Dossier de Demande d'Autorisation Unique

Projet Eolien Du Deyroux  
Communes de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, de Sexcles et de Mercœur  
Département de la Corrèze (19)

## PLAN REGLEMENTAIRES

### PIECE AU 3 A 5

<b>AU 3</b>	Une carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 sur laquelle sera indiqué l'emplacement de l'installation projetée
<b>AU 4</b>	Un plan à l'échelle de 1/2 500 des abords de l'installation
<b>AU 5</b>	Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/500 (indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants <sup>1</sup> )
-	Demande de dérogation de réduction de l'échelle du plan d'ensemble



Février 2016





PARC EOLIEN CORREZE 1  
12 rond-point des Champs Elysées  
75008 PARIS

A destination de Monsieur le Préfet  
Département de la Corrèze  
1 Rue Souham  
19000 Tulle

A Paris, le 23 décembre 2015

---

Objet : Dépôt d'une Demande d'Autorisation d'Exploiter - Demande de réduction de l'échelle du plan d'ensemble

---

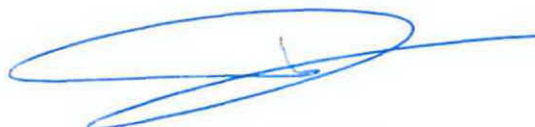
Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de notre demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de 10 éoliennes et de 3 postes de livraison sur le territoire des communes de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, de Mercœur et de Sexcles, nous sommes soumis à la constitution d'un dossier dont la liste des pièces figure aux articles R 512-2 et suivants du code de l'environnement notamment.

L'article R512-6.I.3° de ce code prévoit qu'à chaque exemplaire de la demande d'autorisation doit notamment être joint : « **Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants** ».

Cependant, en raison des contraintes importantes de reprographie et de mise en forme de l'ensemble de nos dossiers de demande d'autorisation, nous sollicitons, à titre exceptionnel, l'autorisation de réduire l'échelle de ce plan d'ensemble de 1/200 à 1/500.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre accord, et vous prions, de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, notre considération distinguée.



**Laurence DOUSSOT**

Chef de projet / Service Développement